Rapport sur les observations communiquées à l'academie royale de chirurgie par Mr. Mayvaux l'ainé chirurgien à poyanne près d'acqs.

L'academie m'ayant chargé d'examiner un memoire de Mr. Mayvaux sur un placenta hydatique cause d'avortement, après avoir lu attentivement les observations rapportées par l'autheur, comme elles ne m'ont paru contenir rien de particulier, je me suis cru dispensé d'en faire l'analyse. je dirai seulement avec Mr. laffite maitre en chirurgie et lieutenant de Mr. le premier chirurgien a poyanne Doctes, a qui l'autheur a fait part de ses observations, et qui lui a ecrit en reponse la lettre qui est jointe au memoire, je dirai qu'il est hors de doute que le placenta hydatique a seul occasionné la perte qui a precedé l'exclusion du corps etranger rendu par magueritte laguede qui fait le sujet de la premiere observation. ce placenta etoit hydatique dans plus de la moitiée de son etendue. ce phenomene est plus ordinaire que quelques uns ne pensent. nous eussions desirés que Mr. mayvaux qui commence son memoire par cette question: le placenta hydatique est-il cause d'avortement ne se fut pas contenté d'annoncer cette question, et et eut donnés des preuves du pour ou du contre qu'il eut appuyé sur des faits utiles et interessans. je me souviens d'avoir été present en 1762 à un accouchement prematuré au faux bourg St. antoine. nous examinames le placenta auquel nous trouvames outre plusieurs hydatides une poche particuliere qui contenoit plus d'une pinte d'eau roussatre. la femme etoit grosse de sept mois et demi, et l'enfant est venu au monde vivant. cette observation prouve avec celles de Mr. mayvaux que les placenta hydatiques peuvent bien quelquefois etre cause d'avortement; mais avant de decider cette question, il faut un plus grand nombre de faits, une experience plus longue et plus suivie, et Mr. laffite a raison de

ARC 17 d 3 n°52

dire en finissant sa lettre qu'il est a souhaiter que quelqu'académicien fasse quelque dissertation sur cette matière, ainsi que sur l'hydropisie ascite de la matrice; il rapporte sur cette dernière maladie trois observations qui semblent demontrer que les hydropisies de matrice par epanchement se forment par des kistes qui dans les grossesses proviennent des membranes du placenta, et dans les non grossesses de la membrane interne de l'uterus. mais quoiqu'en dise M.r laffite qui ne pense pas qu'il puisse se former dans la matrice des hydropisies sans sac, je suis assez porté à croire avec mauriceau (a) qu'elles ne sont cependant pas sans exemple. j'ajouterai avec le meme autheur, que lorsque les eaux que contient la matrice lui ont été envoyées d'ailleurs comme quand dans l'hydropisie du ventre elles viennent à passer par une transudation à travers la substance poreuse des membranes de la matrice, dans ce cas ces eaux ne sont jamais envelopées de membranes particulieres, et ne sont seulement retenues que par la cloture de son orifice interne exactement fermé dans l'etat de grossesse, et elles s'ecoulent aussitot qu'il vient à s'entrouvrir: mais quand les eaux sont engendrées dans la matrice, ce qui se fait principalement, ajoute notre autheur, apres le coït, si les semences sont tres froides, aqueuses ou corrompues, alors les eaux sont quelquefois contenues dans des membranes: dans ce cas la femme ne s'en decharge pas si tot, et les porte meme quelquefois aussi long tems que l'enfant. il suit de cette explication qu'il peut se former dans la matrice des hydropisies avec sac et sans sac. je crois ne pouvoir mieux finir cette matiere qu'en rapportant une observation de fernel qui se trouve dans le sixieme livre de sa pathologie, où il dit avoir vu une femme qui au tems de ses purgations, jettoit par le col de la matrice une si grande quantité d'eau citrine tres chaude qu'elle en remplissoit six ou sept bassins, et en vuidoit tant que son ventre devenoit tout plat, apres quoy ses menstrues venoient aussitot a couler selon l'ordre de la nature. les mois suivans il s'amassoit une pareille quantité d'eau qui s'ecouloit ensuite de la meme facon. mais ce qu'il y a de plus remarquable dans cette observation, c'est

que cette femme étant devenue grosse accoucha d'un enfant
plein de vie, et fut guérie pour toujours de son indisposition.
quant à notre jugement sur les observations de messieurs
moyraux et laffitte elles nous paroissent utiles, et interessan-
tes, et nous croyons qu'elles méritent d'être inserées par ex-
trait dans les memoire de l'academie royale de chirurgie.
fait à paris le 22 mai 1766 Sully 2e. adjoint au
comité.

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE